

PRP: EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS(EVRP)

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des
compétences

DUREE

Durée moyenne : contenus et
durées individualisés.
Durée de formation : 21 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
21h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 01/12/2023 au 31/12/2024.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne
GRETA Val-de-Marne
126 avenue Roger Salengro
94500 Champigny-sur-Marne

CONTACT

GRETA Val-de-Marne
Pôle Accueil
Tél : 01 45 16 19 19
greta94@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
Riadh Baghli
greta94.referent.handicap@ac-
creteil.fr - Tél : 01 45 16 19 19
Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

CODES

NSF : 344
Formacode : 42875

OBJECTIFS

Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS», facilitant la mise en œuvre de plans d'action de prévention.

PRE-REQUIS

Être titulaire du module «Bases en prévention»
cf site de l'INRS

MODALITES PEDAGOGIQUES

Entre chaque session un travail en entreprise sera demandé et fera l'objet d'une évaluation

Pendant les sessions, la formation alternera entre apports théoriques, exercices pratiques et analyse sur le terrain ou à partir de films, de situations réelles de travail
Le travail s'effectuera de manière individuelle et en groupe
Prise en compte des situations professionnelles spécifiques de l'entreprise
Évaluation et certification dans les conditions du référentiel de l'INRS

21h minimum sur 3 jours non consécutifs pour un groupe de 6 à 12 personnes avec à minima une journée de travail en intersession.

Cours du jour

CONTENUS

Valeurs et bonnes pratiques de «l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS».

- ▶ La démarche de prévention et les conditions nécessaires à sa réussite
- ▶ Mise en oeuvre d'une démarche participative et intégration de la pluridisciplinarité

La mise en oeuvre de l'évaluation des risques

- ▶ Aspects réglementaires, les principes généraux de prévention
- ▶ Mise en oeuvre : méthodes, organisations, techniques
- ▶ Formalisation
- ▶ Proposition d'un plan d'action en lien avec l'EvRP
- ▶ Les mesures de prévention : critères d'efficacité et de choix

La réactualisation et la mise à jour de l'évaluation des risques.

VALIDATION

- ▶ certificat